



Le "Vénérable" Père Pierre-Julien Eymard ¹

Le mercredi 12 août, c'était grande joie dans l'Institut des Religieux du Très Saint Sacrement. Un télégramme venu de Rome apportait la nouvelle que Pie X avait signé le décret de vénérabilité de leur bien-aimé fondateur, le P. Eymard, et un *Te Deum* d'action de grâces jaillit du cœur de tous ses enfants.

Le Vénérable P. Pierre-Julien Eymard, né à La Mure-d'Isère, mourut en odeur de sainteté le 1er août 1868. Ses œuvres disent très haut son zèle et son amour pour l'Eucharistie. Il fonda deux congrégations dont le but, selon son désir, serait de donner à Jésus une garde d'honneur qui veillerait nuit et jour dans l'exercice de l'Adoration, de l'Amende honorable et de l'Action de grâces. Ces congrégations sont la congrégation des Pères du Saint Sacrement et la congrégation des Servantes du Saint Sacrement. Mais son zèle ne devait pas s'arrêter là. N'écrivait-il pas un jour : " Que je voudrais faire le beau règne de Jésus-Christ sur la terre ! " Il fonda l'Association séculière des Prêtres adorateurs pour le Clergé, et l'Association des agrégés du Très Saint Sacrement pour les fidèles. Ainsi donc, prêtres et fidèles, tous ceux

(1) Nous publions au prochain numéro le Décret officiel, annonçant l'Introduction de la cause du Vénérable Père Eymard.